



FORMULAIRE DE PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INITIATION ET D'ESSAI

La signature de l'employé(e) et du gestionnaire sont requises.

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ(E)	
Numéro de matricule	Nom, Prénom
Titre d'emploi	

La période d'initiation et d'essai et d'essai du poste # _____ est prolongée d'une durée de _____ jours de travail.

Catégorie syndicale	Article de convention
Catégorie 1 - FIQ	7.11 - L'employeur, après avoir informé le syndicat, peut prolonger la période d'initiation et d'essai d'une salariée, jusqu'à un maximum de dix (10) jours de travail. L'employeur informe également le syndicat de la nature des motifs qui justifie la prolongation.
Catégorie 2 - FTQ	(Absence de texte)
Catégorie 3 - CSN	7.08 - Toute période d'initiation et d'essai peut être prolongée après entente écrite entre les parties.
Catégorie 4 - APTS	7.10 - La période d'initiation et d'essai peut être réduite ou prolongée après entente entre les parties.

Signature de l'employé(e)

Date

Signature du supérieur immédiat

Date

FAIRE PARVENIR LE FORMULAIRE AU SERVICE DES RELATIONS DE TRAVAIL

Par courriel : relations_de_travail@ssss.gouv.qc.ca

L'AGP de l'équipe dédiée fera le suivi au syndicat, gestionnaire, service des activités de remplacement et à la dotation interne.

SECTION RÉSERVÉE AU SERVICE DES RELATIONS DE TRAVAIL	
APPROUVÉ PAR	DATE